

BULLETIN D'ADHÉSION 2016 – 2017

A remettre au trésorier SNES de votre établissement

(ou à renvoyer au SNES Versailles, 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX)

Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA en bas de page (si prélèvements).



Identifiant SNES (si vous êtes déjà adhérent)

Sexe Fém. Masc. **Date de naissance** .. / .. /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat précisé sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Adresse (résidence, bâtiment, n° et voie)

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Courriel (Respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux)

Établissement d'affectation (Nom et ville) **Code**

Établissement d'exercice si différent (Nom et ville) **Code**

Catégorie (Certifié, Agrégé, classe normale ou hors classe, Chaire sup, CPE, AED, CoPsy, contractuel, AVS...)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Si titulaire : poste fixe TZR

Si temps partiel, quotité :

Si contractuel : CDD CDI

Discipline :

Échelon et date de promotion :

Cochez les cases selon votre situation :

- Stagiaire** **Retraité**
- Conseiller en formation continue
- Conseiller pédagogique tuteur
- Enseignant en ST2S en classe prépa
- Formateur GRETA CNDP - CRDP
- Enseignant au CNED
- Autre, précisez :

66% de votre cotisation syndicale est déductible du montant de vos impôts.
Si vous êtes non imposable, vous obtiendrez un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation.

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : € (voir barème)

Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES Versailles.

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre : paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé des montants et échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion, modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires et modifier en conséquence le montant des prélèvements (validés pour l'année scolaire, fin des prélèvements au plus tard en août).

Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles. (Validés pour l'année scolaire, fin des prélèvements au plus tard en août).

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant : prélèvements de € chacun.

Date : **Signature** :

Joindre obligatoirement un RIB, signer et compléter le mandat SEPA ci-dessous en cas de prélèvements.

N.B. : « paiement récurrent » ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements.

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précaillage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
SIGNATURE :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Paiement : récurrent ou unique

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

Échelon Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Certifiés, CPE, CoPsy Classe Normale <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	118 € 11,80 € 41 €	145 € 14,50 € 50 €	172 € 17,20 € 59 €	177 € 17,70 € 61 €	180 € 18 € 62 €	190 € 19 € 65 €	203 € 20,30 € 70 €	216 € 21,60 € 74 €	233 € 23,30 € 80 €	249 € 24,90 € 85 €	
Certifiés Hors Classe CPE Hors Cl., Dir. CIO <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	190 € 19 € 65 €	214 € 21,40 € 73 €	229 € 22,90 € 78 €	244 € 24,40 € 83 €	263 € 26,30 € 90 €	279 € 27,90 € 95 €	295 € 29,50 € 101 €				
Biadmissibles <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	123 € 12,30 € 42 €	150 € 15 € 51 €	176 € 17,60 € 60 €	186 € 18,60 € 64 €	192 € 19,20 € 66 €	202 € 20,20 € 69 €	216 € 21,60 € 74 €	233 € 23,30 € 80 €	249 € 24,90 € 85 €	260 € 26 € 89 €	
Agrégés Classe Normale <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	139 € 13,90 € 48 €	170 € 17 € 58 €	201 € 20,10 € 69 €	214 € 21,40 € 73 €	226 € 22,60 € 77 €	241 € 24,10 € 82 €	259 € 25,90 € 89 €	277 € 27,70 € 95 €	295 € 29,50 € 101 €	309 € 30,90 € 106 €	
Agrégés Hors Classe Chaires Supérieures <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	249 € 24,90 € 85 €	263 € 26,30 € 90 €	277 € 27,70 € 95 €	292 € 29,20 € 100 €	309 € 30,90 € 106 €	A1 330 € 33 € 113 €	A2 343 € 34,30 € 117 €	A3 360 € 36 € 123 €			

Contractuels - MA

Traitement brut mensuel	Inférieur à 1101 €	1101 à 1400 €	1401 à 1700 €	1701 à 2000 €	2001 à 2300 €	2301 à 2600 €	Sup. à 2600 €
Cotisation <i>En 10 prélèvements de :</i> Coût réel après crédit d'impôt	40 € 4 € 14 €	70 € 7 € 24 €	100 € 10 € 34 €	130 € 13 € 45 €	150 € 15 € 51 €	170 € 17 € 58 €	190 € 19 € 65 €

Retraités et Pensionnés

Pension nette mensuelle	Inf. à 1501 €	de 1501 à 1670 €	de 1671 à 1830 €	de 1831 à 2000 €	de 2001 à 2170 €	de 2171 à 2340 €	de 2341 à 2500 €	de 2501 à 2670 €	de 2671 à 2840 €	de 2841 à 3000 €	de 3001 à 3170 €	Sup. à 3170 €
Cotisation <i>10 prélèvements :</i> Coût réel après crédit d'impôt	67 € 6,70 € 23 €	86 € 8,60 € 30 €	94 € 9,40 € 32 €	103 € 10,30 € 36 €	113 € 11,30 € 39 €	122 € 12,20 € 42 €	131 € 13,10 € 45 €	140 € 14 € 48 €	149 € 14,90 € 51 €	158 € 15,80 € 54 €	167 € 16,70 € 57 €	176 € 17,60 € 60 €

Stagiaires Agrégés, Certifiés, CPE, CoPsy : cotisation du 1^{er} échelon du corps.

Elèves CoPsy 1^{ère} année : 77 €

Personnels de vie scolaire (AED, AESH, AVS...) : 39 €

Personnels en attente de reclassement, stagiaires antérieurement fonctionnaires : cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paye.

Mi-temps ou temps partiel :

Cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel

Cotisation minimale 39 €

Cotisation non calculée dans ce barème : Montant cotisation = 10 + (indice brut majoré x 0,363)
Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / Nb de prélèvements (arrondi au 1/10^e d'euro supérieur)

Un problème, une question ? Contactez la trésorerie du SNES Versailles :
tresor@versailles.snes.edu

N'oubliez pas de compléter le bulletin d'adhésion le plus précisément possible.

En particulier, indiquez bien votre mail, le SNES pourra ainsi vous adresser des informations à caractère général mais aussi des informations personnelles lors des opérations de gestion (promotion, mutations...).

**Si vous êtes non imposable,
 Vous obtiendrez un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation.**